

Conseil Communautaire du 11 janvier 2018

D 2018	A	27
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	70 (dossiers 1 et 2) – 74 (dossiers 3 à 9) – 73 (dossier 10) – 72 (dossiers 11 à 32 + note complémentaire)	
Votants	79 (dossiers 1 et 2) – 80 (dossiers 3 à 9) – 79 (dossier 10) – 79 (dossiers 11 à 32 + note complémentaire)	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **3 janvier 2018** s'est réuni à la salle des fêtes de Fauillet, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agmé</u>	Patrick GAUBAN (à compter du dossier 3)
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (+ pouvoir P. Laperche à compter du dossier 11) – Pascal LAPERCHÉ (dossier 1 à 10)
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir C. Fraissinède) – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Gratoloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC (+ pouvoir F. Labeau)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU (+ pouvoir JP. Marchand)- Daniel BENQUET (+ pouvoir L. Valay jusqu'au dossier 2) – Sophie BORDERIE – Marie.Françoise BOUGUES (à compter du dossier 3) – Jacqueline CORREGES (à compter du dossier 3) - Martine CALZAVARA – Serge CARBONNET (+ pouvoir M.F. Bougues jusqu'au dossier 2) - Charles CILLIÈRES – Roland CHRISTEN - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir A .Mahieu) – Michel HOSPITAL– Philippe LABARDIN (+ pouvoir J. Corrèges jusqu'au dossier 2) – Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Laurence VALAY (à compter du dossier 3)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAUZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN [Sup.] (jusqu'au dossier 9)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Régis BARD– Eric BOUCHAUD - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER (+ pouvoir L. Bordes) - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO (+ pouvoir D. Gaidella) – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Alain GAUBAN (jusqu'au dossier 2) Christian FRAISSINÈDE - Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU - Thierry CONSTANS - Marie.Françoise BOUGUES (jusqu'au dossier 2) – Jacqueline CORREGES (jusqu'au dossier 2) - Josette JACQUET - Anne MAHIEU – Bernard MANIER – Jean.Pierre MARCHAND - Laurence VALAY (jusqu'au dossier 2) - Thierry CARRETEY - Francis LABEAU – Jacques BRO - Jean.Pierre VACQUÉ - Liliane BORDES –Daniel GAIDELLA - Jacques PIN (à compter du dossier 10) – Pascal LAPERCHÉ (à compter du dossier 11).

Pouvoirs de

Christian FRAISSINÈDE à Jean-Luc ARMAND – Marie-Françoise BOUGUES à Serge CARBONNET (dossiers 1 et 2) – Jacqueline CORREGES à Philippe LABARDIN (dossiers 1 et 2) – Anne MAHIEU à Joël HOCQUELET – Jean-Pierre MARCHAND à Marie-Catherine BALLEREAU – Laurence VALAY à Daniel BENQUET (dossier 1 et 2) – Francis LABEAU à Jean-Claude DERC - Liliane BORDES à Elizabeth LE CHARPENTIER – Daniel GAIDELLA à Dante RINAUDO – Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVE (à compter du dossier 11)

Secrétaire de Séance

Jean-Marc DUBAN

TABLEAU DES EFFECTIFS V.G.A. AU 31/12/2017

Objet de la délibération

Suite aux avancements de grade et aux divers mouvements (mutation, départs à la retraite, ...) de plusieurs agents titulaires, au cours de l'année 2017, il convient d'approuver le nouveau tableau des effectifs de VGA au 31 décembre 2017 et de supprimer certains postes non pourvus au tableau des effectifs.

Exposé des motifs

Par délibération n° 2017-G12, ont été créés :

✓ **des postes correspondant aux grades d'avancements :**

Filière administrative :

1 poste d'attaché hors classe

Filière animation :

6 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

Filière technique :

6 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

5 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Filière sociale et médico-sociale :

1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

4 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe

Filière patrimoine :

1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe

✓ **un poste d'adjoint d'animation à temps complet :**

pour pérenniser un poste d'un agent recruté précédemment sur des contrats saisonniers mais dont l'activité est permanente. Ce poste concerne un poste d'animateur du Centre d'Accueil et de Loisirs de Marmande.

Une erreur s'est glissée dans la délibération :

Modification : création de 4 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet et d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe **à temps non complet 30 heures**.

Suite aux divers mouvements, il convient maintenant de supprimer les postes non pourvus au tableau des effectifs comme suit :

Filière administrative :

1 poste de directeur (grade en voie d'extinction)

Filière technique :

2 poste d'adjoint technique à temps non complet 28 h

Filière animation :

1 poste d'animateur principal de 1^{ère} classe

1 poste d'animateur

Filière patrimoine :

1 poste d'adjoint du patrimoine

Suite à une réorganisation du pôle Affaires Juridiques et Commandes Publiques à l'occasion du départ à la retraite d'un agent, il convient de recruter un agent dans le cadre d'emploi des rédacteurs CAT B au sein du service « Marchés Achats ». Le grade n'étant pas encore arrêté, car le jury de recrutement n'a pas eu lieu, il est nécessaire d'ouvrir 1 poste pour chacun des grades éventuels afin de nommer rapidement la personne qui sera retenue à l'issue du jury.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve de valider le tableau des emplois des agents titulaires au 31/12/2017

Valide la modification de la délibération 2017-G-12 création de 4 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet et 1 poste à temps non complet 30 heures.

Approuve de supprimer les postes suivants :

- 1 poste de directeur,
- 2 postes d'adjoint technique à temps non complet 28 h,
- 1 poste d'animateur principal de 1ère classe,
- 1 poste d'animateur,
- 1 poste d'adjoint du patrimoine.

Approuve de créer les postes suivants :

- 1 poste de rédacteur,
- 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe,
- 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe,

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	79
<i>Pour</i>	79
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Fait à Marmande, le 11 janvier 2018

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

Publication / Affichage

Le 19/01/2018